

Stages | Ambassades et consulats

De 1 à 6 mois ouverts aux étudiants français ou européens inscrits dans un diplôme reconnu par l'État à partir de L1.

Tout stage dont la période est supérieure à 2 mois consécutifs est gratifié à hauteur de 554 € (2016)

PROCÉDURE

Consultez le tableau des offres de stages, actualisé chaque début de semaine à l'adresse suivante : <http://www.diplomatie.gouv.fr> sous la rubrique « emplois, stages et concours », puis « stages ».

- **Étape 1** - Après avoir sélectionné de 1 à 5 offre(s) de stage, envoyez votre demande de stage au Service des Relations Internationales beatrice.bernard@uco.fr pour validation. Veiller à bien respecter les critères énoncés dans l'offre de stage (niveau d'études, niveau de langues...).
- **Étape 2** - Une fois le dossier validé, le dossier vous est retourné par le service des relations internationales par e-mail.
- **Étape 3** - vous envoyez le dossier au Ministère des Affaires étrangères et du Développement international via l'interface web.
- **Étape 4** – Le dossier suit son cours jusqu'à la validation du stage.

DATES LIMITES DE DÉPÔTS DE CANDIDATURES

Les dates limites sont indiquées sur les offres de stage.

REMARQUES

- Tout dossier incomplet sera refusé.
- **Le fait de déposer une demande de stage est un engagement signifiant que vous accepterez le stage proposé.**